

## Piste cyclable du Lido du Petit Travers : à vélo ou à pédalo ?

Depuis que la piste cyclable du Lido du Petit Travers à Carnon été déplacée au pied de la chaussée à 4 voies, elle est inondée chaque hiver et impraticable pendant de longues semaines (cinq mois en 2017).

En 2018, on bat un record : cette piste « cyclable » est inondée sur 2 km, avec 10 à 50 cm d'eau selon les endroits. À quand un loueur de pédalos ou de tapis volants ?

Or, la route à 4 voies étant interdite aux cyclistes, il n'y a aucun autre moyen d'aller à vélo de Carnon à La Grande-Motte.

L'aménagement de cette piste, qui est un tronçon de l'Eurovélo 8 qui relie Athènes à Cadix et de l'Eurovélo 17 (Via Rhôna), a pourtant bénéficié de fonds européens.

Elle avait été déplacée sur la base d'un argument écologique : la protection du cordon dunaire. Mais empêcher la pratique du vélo au quotidien, y compris pour les déplacements domicile-travail, n'est pas écologique et le vélo n'est pas l'apanage des estivants par temps sec.

L'élévation du niveau de la mer est certes une réalité mais l'ancienne piste cyclable n'était jamais inondée ni les pistes cyclables situées à l'est (Grand-Travers - La Grande-Motte) et à l'ouest (Petit Travers - Carnon) de ce tronçon, même par fort coup de vent de sud avec une forte marée barométrique. Pas plus que ne l'est la 4 voies automobile, surélevée de 2 mètres, qui passe juste à côté.

La continuité des itinéraires cyclistes doit être assurée ! Il arrive, par exemple, que la route Montpellier-Palavas soit inondée par les étangs, mais cela ne dure jamais plus d'une journée. Actuellement, la seule possibilité pour aller à vélo de Carnon-La Grande-Motte est de faire le tour de l'étang de l'Or par Mauguio, ce qui rallonge le trajet de 30 km !

Pourtant, des solutions existent : si la piste est maintenue à son emplacement actuel, elle peut être surélevée ou drainée, ce qui rendra l'inondation beaucoup plus brève et de plus faible amplitude. Une solution de ce type a été mise en place pour les piétons à la Maison de la Nature de Lattes (inutile en été, mais indispensable en hiver), ou dans le Marais Poitevin.

La piste pourrait être aménagée sur le Lido lui-même et ainsi l'éloigner du bruit, de la pollution de la 4 voies et de la poussière du parking en été.

On peut aussi choisir de ne plus avoir de piste et de limiter la 4 voies à 90 km/h (80 ?) pour permettre son accès aux cyclistes, comme cela est le cas dans sa partie gardoise.

Piste cyclable du Lido du Petit Travers à Carnon (mars 2018)

